

Association JAD

Concours d'Éloquence

OCÉAN INDIEN

2024 - 2025

Jad

TÉAT

ÎLE DE LA RÉUNION



BNP PARIBAS



Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs
Mesdames et Messieurs les Provisers-es,

L'association Jeunes Aujourd'hui pour Demain, en partenariat avec les TÉAT Réunion, Théâtres départementaux de La Réunion, propose aux lycéennes et lycéens des classes de 1ère d'avoir l'opportunité d'élever leurs voix ! Pour changer le monde...

Avec le soutien et les encouragements renouvelés de nos partenaires locaux, des ambassades de France, nous réitérons la participation des jeunes de la zone Océan Indien à rejoindre cette aventure de la parole et des mots. Ce concours est porteur d'ouverture, de découverte, d'émancipation, de solidarité et de confiance. Le travail acharné de l'association pour faire entendre la voix des jeunes de l'Océan Indien a trouvé écho à l'oreille de la francophonie puisque cette année le concours a reçu le label " INITIATIVE FRANCOPHONE "

Ce programme est aussi un moyen pour les jeunes de vivre une nouvelle expérience de vie, d'élargir leurs aspirations, de développer leurs réflexions, d'améliorer leurs compétences, leurs talents, mais aussi de mettre à l'honneur leur région avec cette quatrième édition ouverte sur l'océan indien.

C'est donc avec la volonté de partager, de tisser des liens avec la jeunesse des pays de la zone que nous invitons, les jeunes lycéens/lycéennes des établissements scolaires de Mayotte, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles et des Comores et de La Réunion à rejoindre cette belle aventure.

Nous proposons aux jeunes par le biais de ce concours de venir défendre leurs idées, leurs convictions, leurs visons du monde devant un jury composé de professionnels engagés. Pour vous donner un aperçu, nous vous invitons à visualiser les documentaires des éditions 2021-2022 et 2022-2023 : <https://youtu.be/Webk-BwQhVI> & <https://youtu.be/LJ09WieFqks?t=1852>

« Il n'est pas d'éloquence plus persuasive que celle de la conviction »

Jean-Napoléon Vernier (1865)

Cette année scolaire les lycéens/ennes de réagiront sur la thématique de l'ART.

« Le monde de l'art n'est pas celui de l'immortalité, c'est celui de la métamorphose »

André Malraux

Au cœur de cette nouvelle édition, nous souhaitons que la jeunesse exprime sa vision de l'art. Il s'agit pour JAD, d'imaginer en conscience avec la jeune génération, l'importance, la place, le changement, la force de l'art dans un monde en constant mouvement. Pour cette édition nous avons l'immense honneur d'avoir pour parrain monsieur **Charlélie COUTURE**.

L'éloquence trouve tout son sens lorsqu'elle soutient des causes justes.

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents détaillant ce concours.

Nous vous remercions Mesdames, Messieurs de l'intérêt que vous porterez à cette action ainsi qu'à la communication que vous accepterez de mener au sein de votre établissement en vous faisant le relais des informations auprès de vos équipes enseignantes et de vie scolaire.

En vous priant d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

REGLEMENT DU CONCOURS 2024 - 2025

“ QUAND LA VOIX DES JEUNES S'ÉLÈVE POUR UNE PAROLE QUI TRANSFORME ”

PRÉAMBULE :

L'association, Jeunes Aujourd'hui pour Demain en partenariat avec les TÉAT Réunion, Théâtres départementaux de La Réunion, l'académie de la Réunion propose aux lycéennes, lycéens des classes de 1ère de prendre la parole ! Pour changer le monde...

Article 1 : Objectif et Modalité

L'objectif du concours est la mise en pratique de l'exercice de la parole en public en montrant ses capacités à s'exprimer, convaincre, et émouvoir son auditoire, sur la thématique de l'art. Les candidats ont le choix entre 14 sujets et devront bâtir leur discours en réponse aux questions ou des citations.

CETTE ANNÉE, LES MÉTHODES CHANGENT !

Le concours se présente en plusieurs phases :

AUDITIONS - DEMI-FINALE - FINALE

Pour les phases d'audition, les candidats devront discourir pendant 4 minutes sur l'un des 14 sujets (présent ci-dessous) qui n'ont pas de liens avec le thème principal !

À la suite des auditions, les candidats choisis, devront rédiger, **AVANT** leur arrivé à la semaine de stage, un nouveau discours de 5 minutes sur l'un des nouveaux sujets sur la thématique de l'art. Ces nouveaux sujets seront envoyés aux sélectionnés une semaine avant la semaine de coaching.

! ATTENTION !

Nous savons qu'il est toujours tentant, lors de la rédaction de votre discours, de prendre des idées chez certains orateurs... l'inspiration n'est pas sanctionnée !

CEPENDANT :

Si lors de la semaine de stage, l'équipe éducative se rend compte d'un plagiat, le candidat sera sanctionné d'un **CARTON JAUNE !** C'est-à-dire, un avertissement, qui l'oblige à modifier la partie plagiée. Et si un candidat possédant déjà un carton jaune récidive le plagiat, il sera réprimé par un **CARTON ROUGE**, à la suite de cette nouvelle sanction, l'équipe éducative décrètera de la mesure qu'il faudra appliquer pour le candidat.

**SOYEZ-VOUS-MEME ! LES AUTRES PARCE QUE LES
AUTRES SONT DEJA PRIT !**

- Oscar WILDE

LES SUJETS POUR LES AUDITIONS DE SÉLECTIONS

- Faut-il du courage pour dire non ?
- Les frontières sont elles toutes franchissables ?
- Le silence est il éloquent ?
- La démocratie est elle morte ?
- L'amour du travail, une bonne idée ?
- Sommes nous venus sur terre pour souffrir ?
- Le vote blanc, doit-il avoir le pouvoir d'annuler une élection ?
- L'enfer se trouve t'il chez les autres ?
- je ne perds jamais, soit je gagne soit j'apprends.
- Peut-on vivre d'amour et d'eau fraîche ?
- La fin, justifie-t-elle les moyens ?
- Après la sortie de son documentaire sur son assomption de l'Everest le youtubeur Inoxtag (Inès BENAZZOUZ) à déclaré ceci dans un post sur le réseaux social X :

"Ce n'est pas facile de trouver une passion, d'avoir un rêve. Beaucoup d'entre vous ne savent pas forcément ce qu'ils veulent faire plus tard, mais l'important, c'est de s'intéresser à de nouvelles choses, de prendre du temps pour apprendre. Nos téléphones sont des outils précieux qui nous permettent de faire tellement de choses, mais nous y consacrons parfois trop de temps (6 heures en moyenne par jour, c'est 10 ans de notre vie). C'est du temps que nous pourrions utiliser pour nous mettre en mouvement, nous offrir des possibilités d'apprendre et de découvrir des passions." Que devons nous comprendre et que devons-nous faire ?

- *"Pa kapab lé mors san eséyé"* : "Pas capable" est mort sans essayer. Cette formule illustre une détermination sans faille à affronter certaines situations. Difficile en effet de savoir de quoi on est capable si l'on n'a pas testé nos capacités. Que doit-on penser de ce proverbe ?
- *"La perfection est atteinte, non pas lorsqu'il n'y a plus rien à ajouter, mais lorsqu'il n'y a plus rien à retirer"* - **Antoine de Saint-Exupéry**. Quel est ta réflexion ?

Article 2 : Partenariats

Le concours d'éloquence est réalisé en collaboration avec l'association Jeunes aujourd'hui pour demain et les TÉAT Réunion, Théâtres départementaux de La Réunion, l'académie de la Réunion.

Article 3 : Candidatures

Le concours est ouvert à tous les lycéens et lycéennes scolarisés.es en classe de 1ère dans un établissement de La Réunion, de Mayotte, de Madagascar, des Seychelles, de Maurice, de l'Union des Comores.

Seront retenus :

- 8 lauréats/tes pour La Réunion
- 4 lauréats/tes pour Mayotte
- 4 lauréats/tes pour Maurice
- 3 lauréats/tes pour Madagascar
- 2 lauréats/tes pour les Seychelles
- 3 lauréats/tes pour les Comores

Article 4 : Calendrier

Les dates d'inscription des candidats au concours sont ouvertes **du 2 novembre 2024 au 24 janvier 2025 (inclus)**. Un premier niveau d'audition sera organisé dans chaque pays sur la période de début février 2025. Pour sélectionner les lauréats/tes qui participeront au **stage de coaching du mercredi 05 mars 2025 au mercredi 12 mars 2025 ; la demi-finale, le samedi 08 mars 2025 au TEAT de Champ Fleuri et la finale le mardi 11 mars 2025 au TEAT Plein Air de Saint-Gilles à La Réunion.**

À la Réunion, les auditions auront lieu par bassin (NORD/EST/OUEST/SUD) :

ENTRE LE 10 FÉVRIER AU 14 FÉVRIER 2025

- Au TEAT de Champ Fleuri à Saint-Denis, salle Karokan pour les candidats du Nord et de l'Est
- À la Cité des métiers, salle auditorium, pour les candidats du Sud et de l'Ouest

Les lieux et dates des auditions sont susceptibles de changer, les établissements et candidats/tes seront informés

CHAQUE CANDIDAT SE PRÉSENTERA SEUL ET MUNI D'UNE CONVOCATION.

1ÈRE PHASE : APPEL À CANDIDATURES

- Les Alliances françaises et services de coopération et d'action culturelle des ambassades de France à Madagascar, à Maurice, aux Seychelles et aux Comores seront les relais des candidatures des 4 autres pays de la Commission de l'océan Indien (COI).
- A Mayotte : Les jeunes désireux de concourir pourront s'inscrire auprès de leur lycée.
- A la Réunion : Les jeunes désireux de concourir pourront s'inscrire sur le site internet de l'association à l'adresse : www.jeunesaujourdhuipourdemain.re dans l'onglet inscription, où ils pourront remplir le formulaire.

Lien direct : <https://www.jeunesaujourdhuipourdemain.re/inscription>

Les jeunes pourront également faire acte de candidature auprès des vies scolaires des lycées au moyen d'une fiche d'inscription qui sera mise à disposition.

LES CANDIDATURES SONT INDIVIDUELLES. LES DISCOURS SOUS FORMAT NUMÉRIQUE AINSI QU'UNE PHOTO (TYPE SELFIE) SONT À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À L'INSCRIPTION.

2ÈME PHASE : PHASE D'AUDITION

Les candidats se présenteront devant un jury muni d'une convocation et d'une pièce d'identité. Le temps d'audition pour déclamer les discours est de 4 minutes maximum. Dépasser ce délai PEUT ÊTRE éliminatoire.

Pour cette première phase d'audition : 24 candidats/tes seront sélectionnés/es. A l'issue des premières étapes d'auditions, tous les candidats (24) sélectionnés participeront à un stage de « coaching » **OBLIGATOIRE**, délivré par des professionnels de la scène et de la joute oratoire. **Ce stage de coaching est organisé uniquement par les membres de l'association Jad et les professionnels associés.** Ce stage aura lieu du mercredi 05/03/2025 au mercredi 12/03/2025 en IMMERSION COMPLÈTE au lycée Paul Vergès à la Réunion.

LES CANDIDATS NE POUVANT PAS Y PARTICIPER NE POURRONT PAS CONCOURIR LORS DES PHASES FINALES.

3ÈME PHASE : JURY DEMI FINAL

- Le samedi 08 mars 2025, les 28 lauréats-es participeront à une demi-finale sans public qui aura lieu au TEAT Champ Fleuri - à la suite de cette épreuve 10 lauréats/es seront retenus pour la soirée de finale.

4ÈME PHASE : JURY FINAL

- Les 10 finalistes participeront à une grande soirée d'éloquence qui se déroulera au TÉAT Plein Air de Saint -Gilles, devant un jury qui élira les 3 meilleurs discours avec la remise des prix pour les 3 meilleurs orateurs/oratrices.

ATTENTION : AUCUN SUPPORT PAPIER NE SERA TOLÉRER LORS DES PHASES DE DEMI FINAL ET DE FINAL

Article 6 : Utilisation des supports écrit/oral

Les candidats peuvent disposer d'un support écrit reprenant le sujet de leurs discours en mode plan : format A4. Il est conseillé de se présenter à la semaine de coaching avec une format numérique ET papier de son discours.

Article 7 : Composition des jurys

Les jurys seront composés de 6 membres ; ils vous seront présentés le jour des auditions. Les jurys sont souverains.

Article 8 : Critères d'évaluation

Les candidats/tes seront évalués sur la base de 20 points accordés selon trois critères :

- **La façon de s'exprimer : 8 points**

Ceci inclut l'intonation, l'expression, la capacité à convaincre, le vocabulaire employé et le mode d'utilisation des supports écrits.

- **Le fond : 8 points**

Les idées, l'approche, la réflexion, les exemples.

- **La présentation : 4 points**

Le respect du temps, la gestuelle, la tenue.

Article 9 : Décision finale des jurys

Les jurys délibèrent sur la base des auditions des candidats-e et des critères d'évaluation définis dans l'article 7 (voir grille d'évaluation jointe en annexe du présent règlement). Les jurys sont souverains et leurs décisions sont sans appel.

Les premiers jurys sélectionneront : 3 candidats pour Madagascar, 3 candidats pour les îles Comores, 2 candidats pour les îles Seychelles, 4 candidats pour Mayotte, 4 candidats pour l'île Maurice, 8 candidats pour la Réunion.

Le Deuxième jury sélectionnera : 10 lauréats/tes pour la grande finale.

Le jury final sélectionnera : les 3 meilleurs Orateurs, oratrices pour cette Édition Océan Indien 2025

Article 10 : Dotations

- **1er prix : 1000 euros** (gagnant 1er prix)
- **2ème prix : 500 euros** (gagnant 2ème prix)
- **3eme Prix : 300 euros** (prix coup de cœur du jury)

Article 11 : engagement des candidats

Les candidats s'engagent à respecter le règlement du concours détaillé ci-dessus :

- Les candidats lauréats sélectionnés pour la finale s'engagent à participer à la semaine de coaching programmé du mercredi 05 mars 2025 au mercredi 12 mars 2025 au Lycée Paul Vergès - en pension complète sur 8 jours et 7 nuits.
- Les candidats s'engagent à participer à la demi final qui aura lieu **le samedi 08 mars 2025** et la finale qui aura **lieu le mardi 11 Mars 2025** au TÉAT Plein Air
- Les lauréats s'engagent à participer à toutes les phases du concours. Ils participeront également à la diffusion de leurs idées et discours dans les établissements scolaires de leur secteur, de leur quartier, de leur ville au travers de séances organisées dans le cadre de la lecture de leur discours.

Article 12 : Communication

Ce concours peut faire l'objet d'opérations de communication, notamment en direction de la presse et des partenaires. Les participant-e-s autorisent expressément l'équipe organisatrice à utiliser et diffuser leurs images et les éléments caractéristiques de leurs projets. Ils devront faire part, expressément, des documents ou informations dont ils souhaiteraient conserver la confidentialité. Ils renoncent à revendiquer tout droit sur leur image pour les besoins de ce concours. Ils acceptent la diffusion de photographies pouvant être prises à l'occasion de la cérémonie de remise des prix.

Article 13 - Propriété intellectuelle

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments du concours est strictement interdite.